

# Le débat a eu lieu sur les «errances» de 2017

**Vevey** Des élus ont demandé en vain le huis-clos sur les discussions autour des dysfonctionnements de l'administration et l'affaire Girardin. Les échanges ont toutefois accouché d'une souris.



La gestion 2017 de la Municipalité était sous la loupe du Conseil communal jeudi soir. Le huis clos réclamé dans le contexte de l'affaire Girardin n'a pas été accordé.

Image: Chantal Dervey

Les caméras chargées de diffuser le Conseil communal de Vevey sont restées allumées jeudi soir. Et la presse n'a pas été invitée à quitter la salle au moment de discuter du rapport de gestion 2017. Au nom de la transparence, le corps délibérant n'a en effet pas suivi la demande de huis clos exprimée par une minorité de la Commission de gestion (Coges) appelée à jeter un regard critique sur l'exercice 2017 de la Municipalité. Les voix du PS et du PLR, essentiellement, n'ont pas suffi.

«Vu le contexte de défiance actuelle envers les autorités, un huis clos serait un très mauvais signal envoyé à la population, bien pire que d'en débattre calmement», a argumenté Bastien Schobinger (UDC). «Déjà que la population nous prend pour des guignols, alors si on décrète un huis clos, on donnera l'impression de vouloir laver notre linge sale en famille», a lancé Pascal Molliat (Vevey Libre) dans un contexte politique veveysan tendu. «Qui plus est, le rapport est à disposition sur le site internet de la Ville», a encore ajouté Elodie Lopez (Décroissance-Alternatives).

## «Respect de la sphère privée»

Mais qu'y a-t-il donc de si secret dans ce rapport de gestion pour qu'il ait fallu envisager d'en discuter à l'abri des regards? La réponse se trouve dans les 35 dernières pages d'un document exceptionnellement fourni de 107 pages. Il y est question des dysfonctionnements qui ont conduit à la crise politique actuelle dans le dossier des gérances et à l'éclatement de l'affaire Girardin, municipal socialiste mis en accusation pour sa gestion de la fondation d'utilité publique Apollo et suspendu par le Conseil d'Etat.

Une majorité de la Coges a voulu s'assurer que le rapport mentionne ce qu'elle considère comme des «errances». A contrario, la minorité, à l'instar de la PS Isabel Jerbia, estime que la commission a outrepassé ses prérogatives en poussant trop loin ses investigations et qu'il revient à la justice de faire son travail. Elle pointe en outre du doigt le fait que des personnes sont mentionnées nommément, contrevenant au respect de leur sphère privée.

Par Karim Di Matteo Mis à jour à 06h43



**Just like you.**

La nouvelle Classe A avec Mercedes me. Teste-la maintenant.

Publicité

## Articles en relation

### Huis clos au Conseil pour parler de l'affaire Girardin?

**Vevey** Les caméras pourraient être coupées et la presse expulsée quand sera discuté le rapport de gestion jeudi. Très rare. **Plus...**

**ABO+** Par Stéphanie Arboit 28.06.2018

Publi

Essi  
Une cigar  
► PI

Nou  
Cont régin  
Com  
► PI

L'Avi  
En fe  
vene  
l'Ave  
(Frar  
► PI

Il n'en fallait pas plus pour que certains élus hurlent à la censure et au stratagème politique pour protéger Lionel Girardin. Pour Gilles Perfetta (Décroissance-Alternatives), président de la Coges, la commission a fait son travail avec intégrité: «Nous avons écrit au procureur qui instruit l'affaire Girardin qui nous a répondu que ces éléments avaient été versés au dossier. Et concernant les noms, il n'y en a véritablement qu'un qui pourrait poser problème et la personne m'a écrit par mail qu'elle ne sentait pas lésée».

Des propos qui font bondir le socialiste Cédric Bussy: «Je suis atterré d'apprendre que la Coges est sortie du cadre légal, a livré des conclusions hors-la-loi ou encore que des amendements proposés n'ont pas été présentés comme tels en commission. Ce rapport est tellement entaché d'irrégularités et d'imprécisions que je ne sais plus du tout sur quoi je vote.» Sous la pression de Martino Rizzello (PDC), Gilles Perfetta a du reste admis que le rapport n'avait pas tenu compte d'une décision à la majorité.

«On peut critiquer la méthode, rétorque Alain Gonthier (Décroissance-Alternatives), mais les conclusions de la commission sont légitimes et disent que tout n'a pas été génial en 2017, c'est une petite tape sur la main de la Municipalité. Accepter la version de la minorité équivaut à dire qu'il ne s'est rien passé, tout va bien madame la marquise!»

### Le mammoth et la souris

Insuffisant pour l'UDC Fabienne Despot, qui juge la présentation «partielle et partielle». «Je lis, continue-t-elle, qu'il est question des ruptures de collégialité de Michel Agnant (*ndlr, municipal Vevey Libre*) ou d'un avis de droit demandé à un avocat, sans que l'on sache par qui, pour qui, ou à qui il a été distribué. Et là, par contre, la Coges ne réagit pas.» Une majorité des Verts, par la voix d'Antoine Stubi s'est même dite «mal à l'aise avec des conclusions qui n'amènent rien de constructif ni aucune perspective».

Au final, des cinq critiques retenues à l'encontre de la Municipalité, il n'en restera qu'une au moment du vote: la mauvaise gestion de sa crise politique interne et les effets «non négligeables» qui en ont découlé sur le fonctionnement de l'administration. De quoi faire ironiser le PLR Philippe Herminjard: «Tout ça pour ça! Un mammoth qui accouche d'une souris!» (24 heures)

Créé: 29.06.2018, 06h43

### Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non